



AVS-AESH EN LUTTE

CONTRE LA PRÉCARISATION GÉNÉRALISÉE DE L'ÉDUCATION NATIONALE !

GRÈVE NATIONALE LE MARDI 25 NOVEMBRE

Depuis la rentrée 2014, une partie des auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont devenus des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Ce qui change ? Rien, ou presque. La galère demeure la règle, comme se maintiennent les statuts différents, alors que tou.te.s exercent le même travail. 60% des contrats signés restent des contrats uniques d'insertion (CUI, de droit privé, payées 20h pour 24h de travail effectif – 670 euros/mois ! –, renouvelable seulement pour 2 ans maximum). Les contrats d'assistants d'éducation, devenus donc AESH, passent d'un volume horaire annuel de 75% à 65%, ce qui aboutit à réduire leur salaire, pour le même temps de travail, tout en leur ajoutant en plus des formations pendant les vacances, avec le passage de l'étalement du calcul de la paie de 36 à 39 semaines. Et enfin, la grande nouveauté de l'année, annoncée à grand renfort d'enthousiasme, c'est la possibilité désormais pour certain.e.s de signer des CDI. Or, les CDI ne représentent que 4% des AVS parisiens, et ne concernent que ceux.celles qui ont pu aller au bout des 6 années d'AED (donc 8 ans généralement, en comptant les 2 ans de CUI réglementaires). Mais surtout, si tout cela nous a été présenté comme une amélioration significative, il nous faut dire et répéter que la Cdisation n'a rien à voir avec la titularisation !

Par ailleurs, les problèmes rencontrés au quotidien restent identiques : formations « obligatoires » non-rémunérées, bien trop générales pour nous être d'une réelle utilité, et qui n'aboutissent à rien, mutations arbitraires en cours d'années, absence complète de légitimité au sein des équipes éducatives,

problèmes de pauses, de salaires, de renouvellements, de harcèlement, et on en passe.

Alors, parce que le changement d'acronymes n'a en rien changé la précarité de nos conditions de travail, que d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) à accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), il n'y a qu'une amélioration nominale, mais

aucune prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain, quand ça n'est pas une aggravation du mépris dans lequel on nous tient, soyons nombreux pour en finir avec la précarité dans l'Éducation nationale et pour un véritable accueil des élèves en situation de handicap !



10h : AG DE GRÈVE À LA BOURSE DU TRAVAIL

(SALLE DÉLIBÉRATION, 87 RUE DE TURBIGO, M° RÉPUBLIQUE)

14h : RASSEMBLEMENT DEVANT LA MASESH

(44 RUE ALPHONSE PENAUD, 75020, M° GAMBETTA OU ST-FARGEAU)

NOUS REVENDIQUONS

- La titularisation de tou.te.s les AVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité,
- Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutirait à l'obtention d'un diplôme d'état de niveau 4,
- La possibilité de signer des contrats à temps plein,
- La revalorisation de nos salaires : un vrai salaire qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois,
- La création d'un statut réel et reconnu des AVS, correspondant aux conditions d'exercices dans la fonction publique, et leur inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.

Collectif AVS 75
(collectif.avs75@yahoo.fr)

[HTTP://COLLECTIFAVS75.BLOGSPOT.FR/](http://collectifavs75.blogspot.fr/)

FACEBOOK : COLLECTIF-AVS-75

Nous, AVS et enseignant.e.s, syndiqué.e.s et non-syndiqué.e.s, appelons les collègues, les syndicats et les parents d'élèves à nous rejoindre, afin de mettre en place des solidarités dans les établissements du premier et du second degré, pour que cesse le recours généralisé aux contrats précaires dans l'Éducation nationale, que tous les personnels soient reconnu.e.s comme faisant partie à part entière des établissements, et pour créer les conditions d'un réel accueil des élèves en situation de handicap !

PARCE QUE NOUS N'OBTIENDRONS RIEN EN RESTANT ISOLÉ.E.S,
AGISSONS ENSEMBLE, TOUS UNI.E.S
DANS LA LUTTE ET PAR LA LUTTE !